



ETUDE APPROFONDIE DES RUU 600

28 MAI / 13 OCTOBRE
1 JOUR
**FORMAT HYBRIDE :
PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL EN MÊME TEMPS**

PUBLIC

Cette formation est plus spécifiquement destinée aux collaborateurs des banques traitant régulièrement des crédits documentaires (Middle Office / Back Office) ayant déjà suivi la formation Initiation aux crédits documentaires/crédits documentaires débutants (ou niveau équivalent)

PRÉREQUIS

Connaissance des RUU 600

PROGRAMME

Analyse détaillée des 39 articles des RUU 600 s'appuyant sur les commentaires du groupe de rédaction des RUU 600 et illustrée d'Opinions Officielles significatives.

Un certain nombre d'articles feront l'objet d'une étude approfondie :

- Article 1 - Champ d'application des RUU
- Article 4 - Crédits versus Contrats
- Article 6 - Réalisation, Date limite de validité et Lieu de présentation
- Articles 7 et 12 - Engagement de la Banque Emettrice / Désignation
- Article 8 - Engagement de la Banque Confirmante
- Article 10 - Amendements
- Article 14 - Normes pour l'examen des documents
- Article 16 - Documents irréguliers
- Article 19 - Document de transport multimodal
- Article 20 - Connaissance
- Article 27 - Document de Transport Net
- Article 28 - Document d'Assurance
- Article 35 - Perte des documents
- Articles 38 et 39 - Crédits transférables et Cession du Produit du Crédit

Opinions officielles discutées en commun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir la connaissance des RUU 600
- Savoir correctement interpréter les dispositions de chaque article des Règles à la lumière du «Commentary on UCP 600 » ICC Publication n°680
- Mieux maîtriser les risques opérationnels à l'ouverture du crédit documentaire et lors de l'examen des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation – Publication (Brochure 680 A)

DURÉE

7h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz

FORMATEURS



CLAUDE CAGNONCLE



JANNICK TUAL



NATURE DE LA FORMATION

Formation professionnelle non certifiante.

Cette formation ne prépare pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation s'effectue auprès d'ICC France Conseil, sous réserve des places disponibles.

Les modalités pratiques d'inscription ainsi que les informations relatives à la session sont communiquées au participant en amont de la formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ICC France Conseil dispose d'une salle de réunion adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec un accès en rez-de-chaussée.

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter ICC France Conseil afin d'étudier les éventuelles adaptations nécessaires à l'accueil et au déroulement de la formation.

TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 700€ (T.T.C. 840 €)

Non membres

H.T. 800 € (T.T.C. 960 €)

CONTACT

Fatma Diallo

fatma.diallo@icc-france.fr

Contact handicap :

icc-france@icc-france.fr

